

COMMUNE  
DE  
SOULTZ-LES-BAINS



Tel : 03-88-38-10-24  
Fax : 03-88-38-06-87

**ARRETE PERMAMENT**

**N° 368**

**//URBANISME/AP/23/07/368//**

**Portant mise à jour de l'annexe "servitudes d'utilité publique" (S.U.P.) du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de la commune de SOULTZ-les-BAINS**

**LE MAIRE,**

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.126-1 et R.123-22,

Vu l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2007 instaurant le Plan de Prévention du Risque Inondations ( PPRI ) du bassin versant de la Mossig,

Vu la délibération du conseil municipal du 18 février 2001 ayant approuvé le POS, et dont la modification n°2 a été approuvée le 28 octobre 2005,

Vu la demande du Préfet en date du 10 avril 2007 de mettre à jour l'annexe des servitudes d'utilité publique du P.O.S. de SOULTZ-LES-BAINS , accompagnée des plans et documents nécessaires à cette mise à jour.

Vu les documents ci-annexés;

**ARRETE :**

**Article 1 :**

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune de SOULTZ-LES-BAINS est mis à jour à la date du présent arrêté et a pour objet l'actualisation de l'annexe "servitudes d'utilité publique" du P.O.S.

A cet effet, ont été :

- intégrés aux annexes des servitudes d'utilité publique les éléments relatifs au Plan de Prévention du Risque Inondation

**Article 2 :**

Le P.O.S. mis à jour est tenu à la disposition du public, à la Mairie de SOULTZ-LES-BAINS et à la Préfecture du Département du Bas-Rhin, aux jours et heures habituels d'ouverture.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera affiché à la mairie de la commune de SOULTZ-LES-BAINS pendant une durée de UN MOIS.

**Article 4 :**

Des ampliations du présent arrêté et des pièces annexées seront transmises:

- ✓ à la Préfecture du Bas-Rhin ;
- ✓ à la Sous-Préfecture de l'arrondissement;
- ✓ aux services de l'État , Direction Départementale de l'Équipement
  - > Service des Politiques de l'Etat - Unité Etudes et Synthèses Territoriales (SPE-EST)
  - > Unité Territoriale de l'Equipement Centre (UTECE)
  
  - > à la Direction des Services Fiscaux.

**Fait à Soultz-les-Bains , le 24 juillet 2007**

**LE MAIRE**

***signé***

**Guy SCHMITT**